

C'est durant ce conflit, que fut expérimenté en grandeur nature, le premier missile guide Sol-Sol SS 11.

Prévu comme arme antichar, son développement entraîne une utilisation sur un aéronef en version Air-Sol appelée AS-11.

De fabrication française (SFECMAS, puis devient Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Nord et Nord Aviation puis pour finir Aérospatiale), de conception simple, il est le premier missile antichar vendu à l'export et utilisant le lien filaire pour les modifications de direction, des déviateurs de jet permettant le pilotage. Durant la phase du mouvement après le tir, le projectile tourne sur lui-même et conserve une trajectoire la plus rectiligne possible. Le missile est guidé par un opérateur placé dans un poste de tir. Le tireur peut ainsi suivre le projectile avec un système optique de pointage et aligne sa ligne de mire au moyen d'un levier de commande et les ordres sont transmis au moyen d'un fil. Il est efficace quelle que soit la vitesse de l'engin.

L'armée de Terre équipe ses blindés légers dès 1958 et teste les missiles durant la guerre d'Algérie. Le bureau d'étude s'oriente sur la possibilité d'équiper les hélicoptères ou les avions. La rampe de lancement est montée sur les aéronefs.

Cette technique de missile relié par un fil est mise au point par l'ingénieur de l'armement Emile STAUFF en 1948. Cette procédure est brevetée en 1955. Ce système est repris sur l'ensemble de la gamme de missiles antichars et air-sol développés par Aérospatiale comme l'AS-30, le Milan, l'Eryx, etc.)

En 1956, commence la fabrication en série. Elle va durer 28 ans, les cadences de production atteignent au plus fort de la fabrication 1500 unités par mois. Il y aura 180 000 exemplaires de produits.

Chose rare pour le souligner, mais les Américains, trouvent que le coût et la bonne précision du missile sont excellents, équiper leur armée avec le SS-11 qui devient AGM-22. On le trouve très rapidement dans de nombreuses autres armées.

Première utilisation

En 1956, l'armée décide une nouvelle méthode d'attaque contre les grottes fortifiées du FLN situées dans l'Atlas algérien. Elle équipe un DASSAULT MD 311 avec un missile SS-11. L'expérience se révèle très intéressante et devient un standard sur les MD 311 de l'armée de l'air en Algérie. L'armée de l'Air souhaite développer le concept avec les hélicoptères de combat. Le motoriste français TURBOMECA met au point des moteurs à turbine fiable et légères (Turbopropulseur).

En effet, il s'avère qu'il est plus efficace d'utiliser un missile sur un vecteur qui a la capacité du vol stationnaire.

Les Alouette II ont la capacité d'être équipés de quatre missiles AS-11.

Les SS/AS-11 peuvent recevoir plusieurs types de charges militaires suivant l'utilisation :

- Type 140 AC en version antichar à charge creuse capable de percer 600 mm de blindages ;
- Type 140 AP02 en version perforante à souffle et fragmentation ;
- Type 140 AP59 en version antipersonnel à souffle et fragmentation ;
- Type 140 CCN en version antinavire.



Caractéristiques :

- Motorisation : deux étages à poudre
- Masse au lancement : 30 kg environ
- Longueur : 1,2 m
- Diamètre : 164 mm
- Envergure : 500 mm
- Vitesse : 110 à 220 m/s
- Portée : 500 à 3.000 m
- Charge militaire : Charge creuse de 6,8 kg

Les bombardements en Algérie

Plusieurs appareils sont utilisés pour les missions de bombardement durant la guerre d'Algérie. Hormis les bombes lourdes (plus de 50 kg) qui sont lancées d'un avion spécifique, le bombardement sera donné aux appareils d'entraînement modifiés pour la lutte antiguérilla. Les

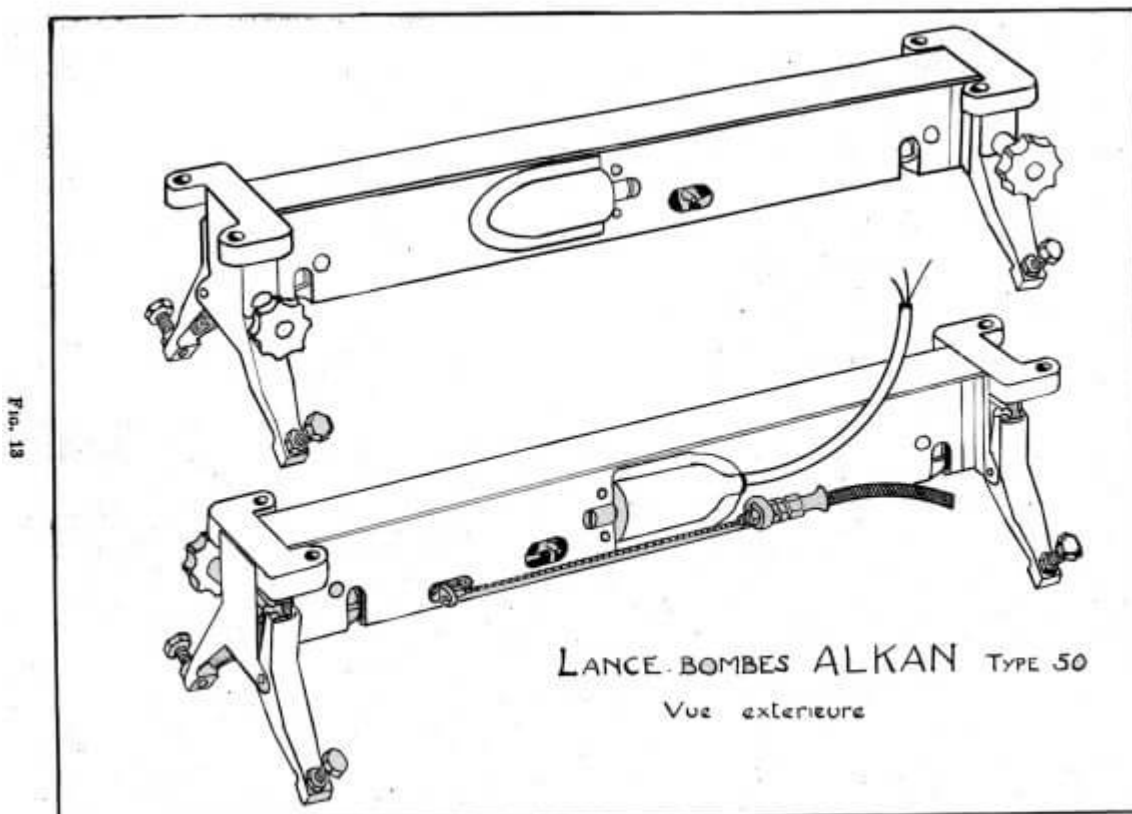
T-6G, VANNEAU, SIPA etc sont équipés de lance-bombes légers qui permettent l'emport unique de bombes de 50 kg. Mais aussi des avions divers et étonnants, comme le JU-52 (TOUCAN pour la version française), le NC 701 aussi.

Le système de fixation sous les ailes porte le nom de SCHLOSS 50 modifié ALKAN.

SCHLOSS n'est pas une marque, mais une désignation en allemand pour traduire lance-bombe. Le SCHLOSS 50 désigne donc un lance-bombe pouvant larguer des bombes jusqu'à 50 kg. Ce système est déjà présent sur les appareils allemands durant la période 1938-1945.

Il faut bien avouer que ce système d'origine allemand n'est pas de bonne qualité même après les modifications faites par l'entreprise française ALKAN. Cette société est spécialiste des lance-bombes de grandes dimensions et grande puissance, avant-guerre.

Les Vanneau 472 et les Dassault 311 sont équipés d'un nouveau modèle développé par l'entreprise ALKAN. Le modèle ALKAN type 50 modèle 46.



Le Collimateur

Les T-6 et les SIPA sont équipés des collimateurs SFOM Type 83 ou 83A. Pour les VANNEAU, les avions de 1 à 11 sont dotés du SFOM type 101 puis à partir du 12, ils reçoivent les REVI 16B

(Revi est un collimateur d'origine allemande.) L'armée de l'Air décide de rajouter un rhéostat sur la planche de bord, en haut à droite pour le tir de nuit pour les avions équipés du SFOM 101.



Les bombes au napalm ou « *Bidons spéciaux* »

La France a utilisé des bidons spéciaux dans des missions particulières, c'est-à-dire lors des rassemblements de rebelles dans les zones interdites sur des positions abritées ou des grottes.

Les canons

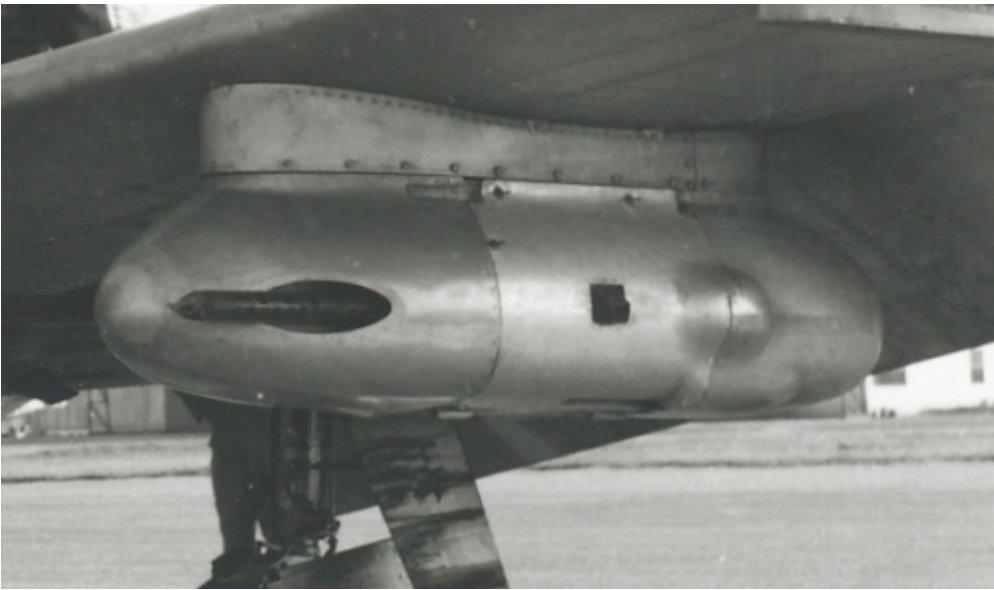
La majorité des avions de l'armée de l'Air ou de l'aéronavale sont d'origine anglo-américaine donc équipés de canons de 20 mm.

Les hélicoptères Pirate sont équipés de canons MG 151 de 20 mm.

Les mitrailleuses

La célèbre mitrailleuse de 12,7 mm bien connue depuis la Seconde Guerre mondiale et toujours en service actuellement, est montée dans les ailes de F-47, en gondole sur les T-28 ou encore dans le nez des B-26 INVADER sans oublier le montage en sabord sur les hélicoptères armés dit Pirate, en supplément des canons MG 151 de 20 mm.

La mitrailleuse a une portée maximum de 6900 m et une portée utile de 2377 m. La munition est capable de perforer un blindage de 16 mm à 500 m avec une balle perforante.



Conteneur 2 mitrailleuses 12,7 sur Fennec

Les roquettes

L'armée de l'Air décide d'équiper ses appareils de roquettes.

Les entreprises françaises décident donc de fabriquer ce type d'armement.

Le cahier des charges stipule que la charge offensive doit être constituée par des explosifs divers notamment des obus de 90 mm ou de 120 mm ainsi que des charges creuses pour l'antichars. L'inconvénient est la précision. L'avantage est double, c'est efficace et impressionnant pour les fellaghas.

Il existe plusieurs modèles de roquettes :

Roquette T 10 (têtes en services) :

- **T 151** : Explosive à charge creuse (120 mm)
- **T 140** : Explosive à fragmentation (105 mm)
- **T 145** : Explosive fumigène
- **T 104** : Exercice

Dès 1959, les T-6G sont équipés de lance-roquettes MATRA LR 181 ou LR 361. Ils peuvent ainsi

tirer 18 ou 36 roquettes SNEB de 37 mm ou 7 roquettes de 68 mm à fragmentation.



Paniers mitrailleuses et lance-roquettes SNEB

Nicolas de LEMOS